

● (1110)

LES SPORTS

LA SUPPRESSION DES INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT POUR LES ATHLÈTES UNIVERSITAIRES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour protester contre le fait que le ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur (M. Jelinek) a supprimé les indemnités de déplacement qui auraient permis aux étudiants des régions du Pacifique et de l'Atlantique d'assister aux compétitions sportives universitaires du Canada. Le fait que ces indemnités qui s'élevaient à l'origine à \$500,000, somme qu'accordaient les gouvernements libéraux aux athlètes des universités, soient passées à \$378,000 pour enfin être supprimées par le gouvernement conservateur montre encore une fois à quel point le gouvernement se moque de l'égalité régionale.

La subvention fédérale accordée à l'Union sportive inter-universitaire canadienne au titre des déplacements devait permettre aux étudiants des universités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et des autres provinces de l'Ouest, jusqu'à l'Université Memorial de Terre-Neuve, d'assister et de prendre part aux compétitions qui se dérouleront d'un bout à l'autre du Canada. Ne serait-il pas tout aussi utile, monsieur le Président, de faire bénéficier les étudiants de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve d'une partie des fonds que le premier ministre (M. Mulroney) dépense lors de ses voyages à l'étranger, pour qu'ils puissent assister aux compétitions inter-universitaires?

Le ministre m'a assuré qu'il s'entretiendrait à nouveau avec les représentants des universités. J'attendrai de voir les résultats.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGE AUX PAGES ET AUX EMPLOYÉS DE LA CHAMBRE

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, il convient de rendre hommage aujourd'hui à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont considérablement facilité notre tâche de députés depuis un an. Aux messagers, aux préposés au courrier, aux employés de la cafétéria et du restaurant, aux greffiers des comités et de la Chambre et à tous les autres employés de la Chambre des communes, au nom de mes collègues de tous les partis, j'offre mes plus sincères remerciements.

Je voudrais également remercier un groupe exceptionnel de jeunes Canadiens dont la bonne humeur et le dévouement nous servent d'exemple à tous. Les 40 pages de la Chambre des communes n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous rendre service tout en fréquentant l'université à plein temps. Cette année, les pages avaient été choisis parmi des centaines de candidats qualifiés. Ils représentent ce que la jeunesse canadienne a de mieux à offrir.

Alors qu'ils poursuivent la carrière de leur choix, les pages n'oublieront pas de sitôt l'année qu'ils ont passé parmi nous ni les amis qu'ils se sont faits je leur offre à tous mes meilleurs vœux.

Quelle que soit la profession qu'ils embrassent et la région où ils aillent s'installer, je sais que mes collègues se joignent à moi pour leur souhaiter tout le succès possible. Et je ne serais

Article 21 du Règlement

pas étonné que quelques-uns d'entre eux reviennent siéger ici à la Chambre des communes comme députés. Que Dieu leur soit en aide!

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL RÉGIONAL

LA REMISE EN MARCHÉ DE L'ANCIENNE USINE GULF DE MONTRÉAL-EST

M. Richard Grisé (Chambly): Monsieur le Président, hier les gens de l'est de Montréal ont eu droit à une autre bonne nouvelle. En effet, la société d'ingénierie Lavalin a annoncé la remise en marche de l'ancienne usine de Gulf de Montréal-Est par l'intermédiaire de sa filiale Phénolmont. Cet investissement d'une entreprise privée québécoise permettra de créer plus de 200 emplois lorsque la production débutera en janvier 1987. La vocation du secteur de la pétrochimie dans la région de Montréal se trouve une fois de plus confirmée. On se rappellera que l'an dernier notre gouvernement avait accordé une assistance financière à la Pétromont pour l'aider dans ses opérations.

Contrairement à ce que plusieurs députés de l'opposition affirmaient l'hiver dernier, l'est de Montréal demeurera un important secteur dans le domaine de la pétrochimie. Bien que les députés de l'Opposition aient sombré dans le défaitisme au sujet des emplois de l'est de Montréal, notre gouvernement a toujours cru qu'une position positive était possible dans ce dossier.

[Traduction]

Encore une fois, le gouvernement a rempli ses engagements envers la région de Montréal. C'est un bon gouvernement, monsieur le Président.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA MAUVAISE GESTION DANS LA RÉGION DU MANITOBA

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, l'enquête spéciale du ministre sur le bureau régional des Affaires indiennes au Manitoba a constaté que les accusations portées par les chefs manitobains étaient fondées. Certains fonctionnaires du ministère avaient en effet codé incorrectement des déboursés de fonds, participé à l'élaboration de rapports trompeurs, réduit le financement de programmes dont la responsabilité avait été transférée aux bandes indiennes, et supprimé des programmes existants. De plus, certains hauts fonctionnaires du ministère avaient fait des déclarations inexacts au comité des comptes publics de la Chambre. Malgré ces très graves accusations, le ministre n'a pas encore rencontré les chefs manitobains pour discuter des mesures à prendre pour remédier à cette situation.